

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

 DIRECTION DE LA COORDINATION
 DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES

 SOUS-DIRECTION DE LA DIPLOMATION ET DE
 L'AUTHENTIFICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland

 MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

 GENERAL SECRETARIAT

 DEPARTMENT FOR THE COORDINATION
 OF ACADEMIC ACTIVITIES

 SUB-DEPARTMENT FOR CERTIFICATE ISSUANCE
 AND AUTHENTICATION

N° _____ /L/MINESUP/ SG/DCAA/ISDDA

21/0125.0

29 SEPT 2021

COMMUNIQUE FINAL

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur a présidé ce mercredi 29 septembre 2021 au nom de **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques**, la première session de la Commission technique ad hoc chargée des opérations relatives à la délivrance des diplômes relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur dans la Salle des Actes de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I.

Y prenaient part, outre les représentants des huit Universités Publiques et les Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur à statut Particulier sous tutelle académique du Ministère de l'Enseignement Supérieur, les membres statutaires, les experts, les Invités et les Instituts Privés d'Enseignement Supérieur.

Après l'**allocution d'ouverture** de Monsieur le Secrétaire Général, Représentant de Monsieur le Ministre d'Etat, et le **mot de recadrage** de Monsieur le Sous-Directeur de la Diplomation et de l'Authentification, deux principales articulations ont structuré les assises dont les **interventions relatives à la présentation de l'état des lieux de la diplomation par les superviseurs des trois sous-groupes de travail et la communication de deux experts**.

A la suite de ces travaux riches, fructueux et prometteurs, les membres de la Commission sus-citée ont adopté les recommandations suivantes :

R1 : la Commission technique ad hoc recommande que l'état des lieux des statistiques de la diplomation soit retourné, après enquêtes, auprès des Universités d'Etat et des Etablissements à statut Particulier pour des besoins de cohérence, d'harmonisation et de compte-rendu à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur.

R2 : la Commission technique ad hoc recommande, qu'avant la validation des dossiers de préinscription des futurs étudiants détenteurs des diplômes étrangers, soit joint à leur dossier un récépissé de dépôt de demande d'équivalence délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

R3 : la Commission technique ad hoc recommande à toutes les Universités d'Etat ainsi qu'aux Etablissements sous tutelle académique de s'arrimer au processus de délivrance systématique des diplômes à leurs lauréats, conformément aux hautes directives de S.E. Paul BIYA, Chef de l'Etat, Président de la République du Cameroun

R4 : la Commission technique ad hoc recommande la validation préalable de toutes les maquettes des diplômes du système d'enseignement supérieur par les soins exclusifs de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques

R5 : la Commission technique ad hoc recommande que des lettres de félicitations soient adressées à certains Etablissements à Statuts Particulier, notamment l'INJS et LINAFL, pour la délivrance optimale des diplômes à leurs lauréats

R6 : la Commission technique ad hoc recommande que des lettres soient adressées à des Universités Publiques et à des Etablissements à statut Particulier qui n'ont pas encore enclenché avec le processus de diplomation de leur lauréats.

A l'issue des travaux, Monsieur le Secrétaire Général, Représentant de Monsieur le Ministre d'Etat, Chancelier des Ordres Académiques, a félicité les membres de ladite Commission ainsi que les invités pour leur dynamisme et pour la qualité des propositions fédératrices, qui contribuent à mettre sur pied une plateforme de réflexion et de rayonnement des activités liées à la diplomation, et sur laquelle des produits vérifiables participeront à la mise en œuvre de la **Nouvelle Gouvernance Universitaire** prescrite par S.E. Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat et conduite par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Fait à Yaoundé, ce mercredi 29 septembre 2021



**POUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**
CHANCELIER DES ORDRES ACADÉMIQUES,
ET PAR ORDRE,

Dr Wilfred NYONGBET GABSA
Secrétaire Général/MINESUP